

mier ministre un autre aspect de la question sur laquelle il importe, à mon avis, de faire la lumière. Le 30 mai, le député d'Hamilton (M. Barker) adresse au gouvernement l'interpellation que voici :

M. BARKER : A quelles personnes, à quelle date et dans quelles circonstances, la demande de George A. Cox, de Charles M. Hays et de William Wainwright, demande dont le texte a été lu à la Chambre par le ministre des Finances, le 27 mai 1904, a-t-elle été communiquée en tout ou en partie, avant d'être lue à la Chambre ?

Le TRES HONORABLE SIR WILFRID LAURIER (premier ministre) : La demande de MM. Cox, Hays et Wainwright, dont le texte a été lu à la Chambre le 27 mai, par le ministre des Finances, a été communiquée au cabinet et à nulle autre personne. Quant à la date, il est impossible de la préciser, mais c'est peu après la réception de cette demande.

Au cours de la dernière session, un député ministériel très en vue a formulé certaines observations assez frappantes qui appellent notre attention, relativement à la déclaration du premier ministre. Il s'agit du député de Norfolk-nord (M. Charlton) dont tout le monde regrette l'absence de cette Chambre au cours de cette session.

Cet honorable député a joué un rôle fort important au cours du débat qui s'est engagé sur cette question l'année dernière. C'est à lui que le gouvernement confia le soin de donner la réplique à l'ex-ministre des chemins de fer et Canaux qui venait de prononcer, dans cette enceinte législative, un discours des plus remarquables où il flagellait sans merci le gouvernement et condamnait l'attitude qu'il avait prise, en se lançant dans pareille entreprise. Par conséquent, les observations du député de Norfolk-nord sont revêtues d'un caractère semi-officiel, le premier ministre l'ayant désigné ici même comme la plus haute autorité sur la question des transports, au Canada. Voici les paroles du député de Norfolk-nord que j'emprunte du compte rendu des débats de 1903 :

Le gouvernement mit à l'étude plusieurs propositions : une de ces propositions comportait la construction d'un chemin de fer d'Etat ; mais après avoir mûrement étudié la question, je le sais de source certaine, le gouvernement repoussa cette proposition.

Ainsi, de l'aveu de l'honorable député le gouvernement a étudié plusieurs propositions. Nous savons parfaitement le sens qu'il faut attacher à la proposition comportant la construction d'un chemin de fer d'Etat et nous connaissons la proposition dont le gouvernement a saisi la Chambre. Quelles sont donc les autres propositions dont l'une nous a été signalée, non seulement par le député de Norfolk-nord, mais par le ministre de l'Intérieur lui-même (M. Sifton) ?

Le député de Norfolk-nord revint sur la question et ses paroles sont consignées dans le compte rendu officiel des débats de 1902

Nous en étions venus au point d'intersection des deux routes ? D'une part, nous étions en présence du système recommandé, la construc-

tion d'un chemin de fer d'Etat. D'autre part, se dressait l'autre système également recommandé, consistant à aider à la construction d'un chemin de fer, d'après le mode suranné des subventions.

Que faut-il entendre par ce système comportant la construction d'un chemin de fer d'Etat. Est-ce là le système préconisé par M. Blair, dans le mémoire qui a soulevé une telle émotion en cette Chambre ? Ces expressions peuvent-elles comporter un autre sens ? Est-il possible que la proposition de M. Blair, proposition tenue absolument secrète, affirme-t-on, ait été révélée à M. Charlton l'année dernière ? Est-il possible de nier la chose ? Le premier ministre pourrait-il nier le fait ?

Sir WILFRID LAURIER : Oui, je nie absolument la chose.

M. R. L. BORDEN : Eh bien ! que le premier ministre nous dise comment le député de Norfolk-nord (M. Charlton) a appris l'existence de ce système comportant construction d'un chemin de fer d'Etat, système auquel il fait allusion dans les observations en question ?

Sir WILFRID LAURIER : Je ne suis pas responsable des affirmations du député de Norfolk-nord (M. Charlton) ; mais lorsque le chef de l'opposition me demande si le mémoire de M. Blair a été communiqué au député de Norfolk-nord, je nie catégoriquement la chose.

M. R. L. BORDEN : J'accepte sans la moindre hésitation la parole du premier ministre. Je l'accepte dans le sens ordinaire, non pas dans le sens parlementaire ; d'ailleurs, le premier ministre en conviendra j'ai bien le droit de nourrir certains soupçons au sujet de l'affirmation extraordinaire formulée par le député de Norfolk-nord. Si aucun membre du cabinet ne lui a révélé l'existence du système projeté, comment est-il possible qu'il fût si bien renseigné au sujet de la politique étudiée par le gouvernement ? Comment aurait-il pu deviner l'existence du système que le gouvernement était en train d'étudier ? Relisons ces paroles :

Le gouvernement mit à l'étude plusieurs propositions.

Comment sait-il que le gouvernement a mis à l'étude plusieurs propositions ? Était-il membre du conseil privé ? Je ne sais pas que l'honorable député ait été élevé à ce poste ou qu'il ait participé aux délibérations du conseil. Il ajoute :

Le gouvernement étudia une proposition comportant construction d'un chemin de fer d'Etat, et après l'avoir étudiée soigneusement, je le sais de science certaine, il la repoussa.

Comment le député de Norfolk-nord a-t-il pu apprendre que le gouvernement étudiait si attentivement cette proposition ? C'est en séance du Conseil privé, je suppose, que le gouvernement étudia attentivement ses me-